



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Sécurité intérieure

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
Entrée le:

11 FEV. 2019

A  
Monsieur le Ministre  
aux Relations avec le Parlement  
p.a. Service Central de Législation

Luxembourg, le 11 FEV. 2019

**Objet : Question parlementaire n° 197 du 15 janvier 2019 de Monsieur le Député Léon GLODEN**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse à la question parlementaire reprise sous rubrique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Sécurité intérieure,

  
François BAUSCH

Réponse de Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure François BAUSCH à la question parlementaire n° 197 du 15 janvier 2019 de l'honorable Député Léon GLODEN

Les statistiques relatives aux chiffres de la délinquance pour 2018 sont en voie d'élaboration. A l'instar des années passées, les statistiques sont disponibles à la fin du premier trimestre suivant l'année écoulée.